

Compte rendu du conseil de l'UFR STN

15 mai 2025 en salle A148

Notes prises par Orélie DESFRICHES & Larbi BOUBCHIR

Conseillers		
Larbi Boubchir	Hocine Ben Bacha	Vanessa Chalal
Orélie Desfriches (2P)	Benjamin Dupont	Muriel Formentelle
Nicolas Jouandeau	Julien Lavauzelle	Abdellah Mokrane (1P)
Salem Meddahi (2P)	Everardo Reyes (1P)	Anne Ronsheim (1P)
Imad Saleh	Lilia Smail (1P)	Sylviane Schwer
Samuel Szoniecky	Youcef Touati	

1. Informations du directeur

- Le site web de l'UFR sera mis en ligne le plutôt possible. **Julien Lavauzelle** a accepté de s'en charger en collaboration avec les services de communication de l'université
- Lors du conseil des composantes de l'université qui s'est tenu la veille, le président de l'université est revenu en détail sur les événements qui se sont déroulés récemment au sein de l'université
- Lors de ce même conseil, le directeur de la DSI a fait une présentation sur la nécessité de moderniser les outils numériques de l'université. Pour cela, un groupe de travail est en cours de constitution

2. Révision des statuts

A. Ajout d'un directeur adjoint

- Mandat proposé : **2 ans et 6 mois**
- L'objectif est d'assurer la continuité du service tout en favorisant une plus large représentation des sensibilités dans la gestion de l'UFR.
- Le directeur pourra nommer un directeur adjoint, dont la validation sera soumise au vote du Conseil de l'UFR
- Une demande est formulée pour préciser les missions du directeur adjoint

Proposition adoptée à l'unanimité moins trois abstentions (sur 25).

B. Nomination du directeur adjoint

- Proposition de nomination : **Abdellah Mokrane**. Certains conseillers souhaitent faire appel à candidature avant le vote, d'autres ont exprimé le souhait de voter sur le nom proposé
- Un vote a été organisé pour décider s'il convenait de procéder immédiatement à la nomination proposée ou de la reporter. Le conseil autorise de voter en séance sur le nom proposé avec **17 pour, 1 abstention et 7 contre**
- Le Conseil s'est ensuite prononcé sur la proposition de nomination de **Abdellah Mokrane** à la direction adjointe de l'UFR. La proposition a recueilli **17 voix pour, 7 abstentions, aucune voix contre, et un membre n'a pas pris part au vote**. **Abdellah Mokrane** est par conséquent nommé directeur adjoint de l'UFR
- Le directeur discutera avec le directeur adjoint pour les missions à lui confier. Le conseil en sera informé lors de la prochaine séance.

C. Mise à jour des noms des départements

Le Conseil a approuvé, à l'unanimité, l'inscription des noms actuels des départements dans les statuts de l'UFR STN.

3. Maquettes LMD5 – HCERES¹

- Les auditions des porteurs de projet se feront le 25 juin en visioconférence. Les fiches relatives aux projets ont été déposées le 5 mai 2025
- Pour les auditions supplémentaires, l'établissement recevra la liste des formations à auditionner pendant la deuxième semaine de juin 2025.
- La présentation des maquettes relatives au LMD5 à la CFVU se fera au plus tard fin septembre 2025, après validation par les conseils d'UFR
- L'objectif étant de finaliser les dossiers avant les congés d'été
- Une vigilance sur la **soutenabilité des projets** est demandée
- Mme Pereira présentera les dossiers à la CFVU avec les argumentaires fournis par les responsables des formations

Pour le CAPES/MEEF, des échanges ont lieu sur une possible implication du département de mathématiques, en lien avec les évolutions du CAPES en L3. Les mutualisations et moyens sont, entre autres, à discuter.

4. Commission des moyens

Le conseil a examiné la mise en place d'une commission des moyens, dont le rôle et la composition avaient été communiqués en amont à ses membres. Il a été proposé d'y intégrer un étudiant par département. La nouvelle composition se présente donc comme suit :

- Le directeur, le directeur adjoint et le RAF
- 1 membre + 1 étudiant par département (5+5)
- 1 représentant du service informatique de l'UFR STN

La commission peut inviter tout membre de l'UFR qu'elle juge utile. **La mise en place de la commission des moyens a donc été adoptée à l'unanimité avec cette nouvelle composition et les missions initiales.**

5. Responsabilités pédagogiques – Master Informatique

Le Conseil de l'UFR prend acte de modifications dans la répartition des responsabilités pédagogiques du master Informatique. La responsabilité de la mention est désormais assurée par Larbi BOUBCHIR.

Master 1 Informatique	
Parcours	Responsable pédagogique
Informatique et Big Data (IBD)	Youcef Touati
Ingénierie en Intelligence Artificielle (IIA)	Madjid Maidi
Master 2 Informatique	
Parcours	Responsable pédagogique
Ingénierie en Intelligence Artificielle (IIA)	Mehdi Ammi
Technologies de l'Hypermédia (THYP)	Imad Saleh & Nasreddine Bouhai
Big Data (BD)	Larbi Boubchir
Conduite de Projets Informatiques (CPI)	Arab Ali Cherif

¹Cindy Pereira, invitée

6. Questions diverses

Dématérialisation des conventions de stage

La version papier cédera sa place à la version électronique en gardant le même processus de validation.

Commandes validées depuis le 5 mai

Le directeur porte à la connaissance du Conseil l'ensemble des commandes qu'il a validées depuis son entrée en fonction le 5 mai 2025.

Destinataire	Montant	Objet	Devis
Service informatique	1584.79€ + 93,24€ + 324.82€ = 2002.85€	Matériel pour la cellule informatique	DE463556 + DE464237 + DE463576
Département Documentation et Sciences de l'Information	1200.06 €	Renouvellement des licences KB Crawl pour 50 étudiants	DEV4562
EC (HN)		Prêt d'ordinateur	

Proposition de motion

Suite aux événements récents survenus au sein de l'Université, une motion sera proposée aux membres du Conseil. Un premier texte sera rédigé, puis transmis aux conseillers pour lecture et validation avant vendredi 16 mai à midi.

La séance plénière du conseil est levée à 11h52 pour
laisser place au conseil restreint.